



Contexte

En Belgique, il n'y a pas de débat récurrent à propos des déserts informationnels. Il y a en revanche des échanges et des préoccupations à propos de la **viabilité des médias locaux**, de la **diversité et de la qualité des contenus qu'ils diffusent**, ainsi que des manières dont les jeunes consomment et accèdent à ce type de médias.

Les études montrent que certaines régions et provinces, en particulier dans le sud du pays, ne bénéficient pas de la même offre en termes de nombre d'organes de presse et de couverture journalistique, notamment parce qu'elles **sont moins densément peuplées ou éloignées des épicentres politiques, culturels et économiques**.

Il n'existe pas de définition légale des médias locaux et communautaires, à l'exception d'un cadre légal pour les chaînes de télévision locales actives dans les communautés française et flamande (respectivement 12 et 10 télévisions locales).



Les radios forment le segment le plus nombreux parmi les médias locaux.



Les éditeurs de quotidiens se maintiennent à flot

Le régulateur flamand des médias dénombre **231 radios locales** ou décrochages locaux de radios «nationales». En Belgique francophone, il existe 60 webradios, 85 radios indépendantes, des réseaux locaux du radiodiffuseur public (RTBF) et 14 radios organisées en réseau.

Malgré une baisse du nombre d'éditions/titres locaux sur le long terme, les quotidiens **restent des acteurs irremplaçables** grâce au grand nombre de journalistes et de free-lances qui couvrent les zones rurales et urbaines.

Coup d'œil sur le degré de concentration du marché

La concentration de l'actionnariat dépend du **type de média**.

Il reste deux éditeurs de quotidiens en Flandre (DPG et Mediahuis) et deux en Communauté française (Rossel et IPM). Il existe donc **un marché en duopole dans les deux communautés linguistiques**, en ce compris pour les quotidiens à vocation locale.

Concernant la radio et de la télévision, **la situation est un peu plus diversifiée** en raison de la présence d'acteurs publics ou semi-publics. Le marché des magazines, qui publie peu de titres locaux, est le domaine le plus diversifié en termes de concentration de l'actionnariat.

Difficultés particulières pour les journalistes locaux



Les journalistes locaux peuvent subir des pressions ou des jeux d'influence en raison de la **proximité géographique** avec leurs sources et des **relations** qu'ils doivent entretenir avec elles.

Ces pressions ne sont généralement pas explicites, mais davantage subtiles, sous la forme de commentaires, d'avertissements et de remarques.

Certains médias locaux paient leurs employés en dessous de la moyenne des autres acteurs du marché. Leur rémunération est souvent inférieure à la moyenne générale sur le marché du journalisme.

L'indépendance journalistique à la loupe

En termes de contrôle sur la propriété directe et indirecte, les médias audiovisuels sont plus strictement réglementés que les autres médias traditionnels tels que les journaux et les magazines. Les autorités de régulation des médias, en Flandre et en Belgique francophone (VRM et CSA), sont compétentes pour les chaînes de télévision et les radios locales.

Il existe des critères pour les subsides publics, et les aides directes et indirectes sont distribuées de manière transparente entre tous les médias, y compris les médias locaux.

La loi ne mentionne pratiquement rien sur les **critères de distribution de la publicité gouvernementale** ni sur leur équité. Des données confidentielles montrent qu'il n'existe pas de règles précises pour ce type de publicité. Les montants et la ventilation de ces publicités par type de média ne sont donc que difficilement accessibles.

Des efforts à faire au niveau de l'inclusivité

Une récente étude du CSA montre que **les personnes issues de la diversité sont sous-représentées dans les programmes audiovisuels**. Leur présence a augmenté d'à peine 1% entre 2011 et 2021. On note même une diminution entre 2017 et 2021. En Flandre, une étude a révélé que la diversité d'origine des acteurs et des sources n'était suffisante dans aucun des médias analysés.

Les minorités ethniques sont surtout représentées dans des rôles et des contextes traditionnels dans les reportages sur la politique nationale et la justice. Sur les chaînes publiques, les minorités ethniques apparaissent plus souvent en tant qu'acteurs et sources que sur les chaînes d'information privées. Enfin, **sur les chaînes publiques belges, il n'y a pas de couverture régulière de l'actualité ou de programmes dans les langues des groupes minoritaires**.

Date de publication 28.02.24



Scannez le
QR code
pour
accéder au
rapport
dans son
intégralité

